

## SOUTIEN AUX OPÉRATIONS DE PAIX PARTOUT DANS LE MONDE

Au nom du gouvernement du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) déploie des policiers dans le cadre d'opérations de paix partout sur la planète. Les policiers canadiens aident à mettre en place et à renforcer les mesures d'application de la loi dans les pays à risque. En renforçant la capacité des forces policières étrangères de maintenir l'ordre public, les policiers canadiens, en collaboration avec des partenaires internationaux, contribuent à instaurer un climat plus sûr et plus stable dans le monde. Cela facilite le développement à long terme et empêche que les activités illicites traversent les frontières pour se propager dans d'autres pays, y compris le Canada.

La décision de déployer des policiers canadiens est prise en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC), un partenariat conclu entre le MAECD, Sécurité publique Canada et la GRC. Dans le cadre de cet arrangement, c'est la GRC qui se charge de toutes les activités opérationnelles.

En 2014–2015, la GRC a supervisé le déploiement de plus de 90 agents de police dans le cadre d'opérations de maintien de la paix en Haïti, en Cisjordanie et à Gaza, auprès de la Force de police permanente des Nations Unies à Brindisi (en Italie), et auprès du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU et de la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, tous deux situés à New York.

La police canadienne a également travaillé avec les Nations Unies et avec divers pays en vue d'augmenter le nombre de policières

affectées aux opérations de maintien de la paix partout dans le monde. Pour aider les Nations Unies à atteindre leur objectif d'accroître la participation de policières à leurs missions, des agents de police canadiens, accompagnés d'homologues des Nations Unies, se sont rendus au Burkina Faso, au Cameroun et au Rwanda. Ils y ont supervisé la formation donnée en matière de communication, de maniement des armes à feu et de conduite automobile, avant que des tests soient administrés par l'équipe des Nations Unies chargée de sélectionner les candidates. En date de janvier 2015, le projet avait permis de faire passer de 37 à 71 p. 100 le taux de réussite des candidates au déploiement dans le cadre de missions non armées des Nations Unies. Dans le cas des missions armées, le taux de réussite est passé de 30 à 45 p. 100. Des 244 candidates ayant réussi l'évaluation d'aptitude au service en mission, 111 étaient en voie d'être déployées dans le cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

En 2014–2015, environ 85 agents de police canadiens ont été déployés auprès de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) afin d'aider au renforcement des capacités de la Police nationale haïtienne. Les Nations Unies ont appuyé le concept de trois équipes spécialisées dirigées par le Canada au sein de la MINUSTAH, à savoir une équipe de police communautaire, une équipe consultative en matière de gestion et une unité de soutien à la lutte contre le crime grave. Les policiers canadiens ont également travaillé avec leurs homologues norvégiens à des projets liés à la violence sexuelle et sexospécifique.